

Le 14 septembre 2018

Objet : Cours d'éducation à la sexualité

Bonjour, chers parents,

À compter de cette année, les contenus d'éducation à la sexualité seront à nouveau offerts dans nos écoles aux élèves du primaire et du secondaire. Trois commissions scolaires du Québec ont offert les contenus en projets-pilotes l'an dernier, ce qui a permis non seulement de valider les situations d'apprentissage rendues disponibles par le ministère, mais surtout de répondre aux préoccupations des intervenants et des parents.

Au primaire, les élèves recevront de cinq à dix heures d'enseignement par année, alors qu'au secondaire, de dix à quinze heures par année seront offertes. À cet effet, le ministère de l'Éducation a produit des fascicules pour chacun des degrés concernés afin d'offrir de l'information sur les contenus. Ces contenus respectent l'âge et le développement des élèves, conformément aux recommandations des experts, dont l'Organisation mondiale de la santé et l'Unesco. Vous pouvez les consulter au lien suivant :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/education-a-la-sexualite-parents/>

À la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, les cours d'éducation à la sexualité débiteront dans la deuxième moitié de l'année. D'ici là, nous offrirons notamment de la formation aux intervenants et des séances d'information pour les parents. Nous pourrions compter sur une ressource professionnelle supplémentaire pour soutenir l'implantation de ces nouveaux contenus. Vous recevrez plus de détails au cours de l'automne.

Recevez nos sincères salutations,



Annie Fournier
Directrice générale adjointe